



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1861

Égout

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80714](#)

Arrond. d'Avallon. Ég. Saint-Lazare d'Avallon, ég. Saint-Martin, id., ég. abb. de Sainte-Madeleine à Vezelay¹, ég. de Saint-Père sous Vezelay², ég. de Civry, ég. de Montréal³, ég. de Pontaubert⁴.

Arrond. de Joigny. Ég. de Saint-Julien-du-Sault⁵, ég. de Villeneuve-le-Roi⁶, ég. de Saint-Fargeau.

Arrond. de Sens. Ég. Saint-Étienne (cathéd. de Sens)⁷, ég. de l'hôpital de Sens⁸, ég. Saint-Savinien et Saint-Potentien, id.

Arrond. de Tonnerre. Ég. Saint-Pierre de Tonnerre, ég. de l'hospice de Tonnerre⁹, ég. de Neuvy-Saultour.

ÉGOUT, s. m. Conduit souterrain en maçonnerie destiné à écouler les eaux pluviales et ménagères. Les Romains étaient grands constructeurs d'égouts, et lorsqu'ils bâtissaient une ville, ils pensaient d'abord à l'établissement de ces services souterrains. Quand les barbares devinrent possesseurs des villes gallo-romaines, ils ne songèrent pas à entretenir les égouts antiques, qui bientôt s'engorgèrent ou furent perdus; les villes renfermaient alors de véritables cloaques, les eaux croupies pénétraient le sol, les rues étaient infectes et la peste décimait périodiquement les populations. On commença par faire des tranchées au milieu des voies principales, des ruisseaux profonds, encaissés, que l'on recouvrait de dalles ou que l'on laissait à l'air libre. Les orages se chargeaient de curer ces profonds caniveaux encombrés de détritus de toutes sortes. Ce ne fut guère qu'au XII^e siècle que l'on revint à la méthode antique, et que l'on construisit des égouts souterrains en maçonnerie sous les voies principales des villes. Corrozet parle d'égouts trouvés vis-à-vis le Louvre lorsqu'on reconstruisit ce palais en 1538. Il existait, sous le quartier de l'Université de Paris, des égouts (romains probablement) qui furent longtemps utilisés et refaits en 1412¹⁰, parce qu'ils étaient hors de service. Nous avons vu

¹ Grande église de l'ordre de Cluny. Nef de la fin du XI^e siècle; narthex fermé du XII^e; chœur et transept de la fin du XII^e siècle. Quatre clochers autrefois. Cette église est à la tête de la grande école bourguignonne.

² Jolie petite église du XIII^e siècle; style bourguignon pur. Charmant clocher. Porche ouvert, bâti au XIII^e siècle et refait en partie au XIV^e. Chœur de la fin du XIV^e siècle. Trois chapelles rayonnantes. Pas de transept.

³ L'une des églises les plus pures comme style bourguignon de la fin du XII^e siècle; bâtie d'un seul jet. Abside carrée, flanquée de deux chapelles carrées. Transept. Tribune.

⁴ Petite église du XII^e siècle, en style bourguignon pur.

⁵ Vitraux du XIII^e siècle.

⁶ Église du XIII^e siècle. Style mixte bourguignon et champenois.

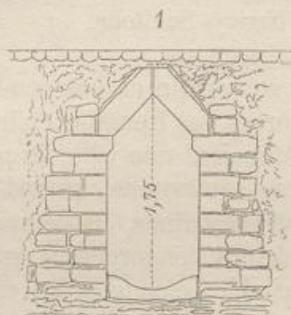
⁷ Église du milieu du XII^e siècle, primitivement sans transept, remaniée presque entièrement au XIII^e (voy. CATHÉDRALE, fig. 30).

⁸ Chœur du XIII^e siècle. Style mixte champenois et bourguignon.

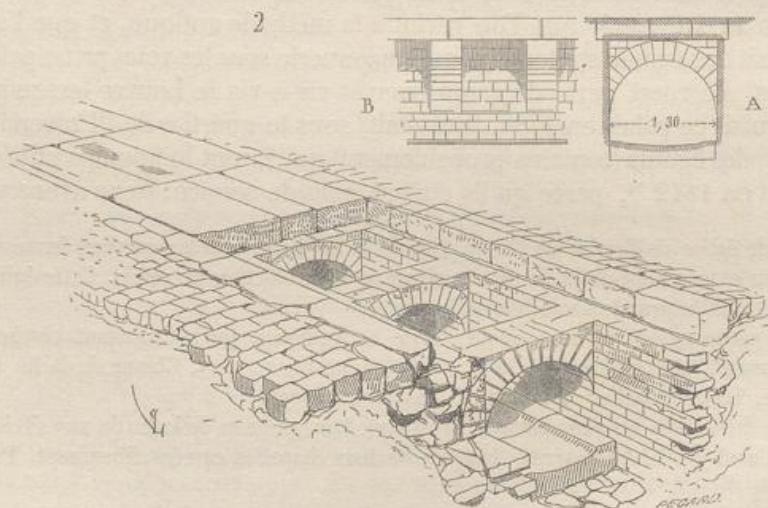
⁹ Grande église à une seule nef couverte par une charpente, avec petite abside voûtée; XIII^e siècle.

¹⁰ Sauval.

souvent, en faisant des fouilles dans le voisinage d'édifices du moyen âge, des restes d'égouts construits en belles pierres de taille. Les établissements religieux et les châteaux féodaux sont déjà munis d'égouts bien disposés et construits dès la fin du XII^e siècle. Il arrive souvent même que ces égouts sont praticables pour des hommes. Lorsqu'on démolit l'hôtel de la Trémoille à Paris, en 1840, on découvrit dans le jardin un premier égout qui paraissait fort ancien et qui présentait la section indiquée fig. 1.



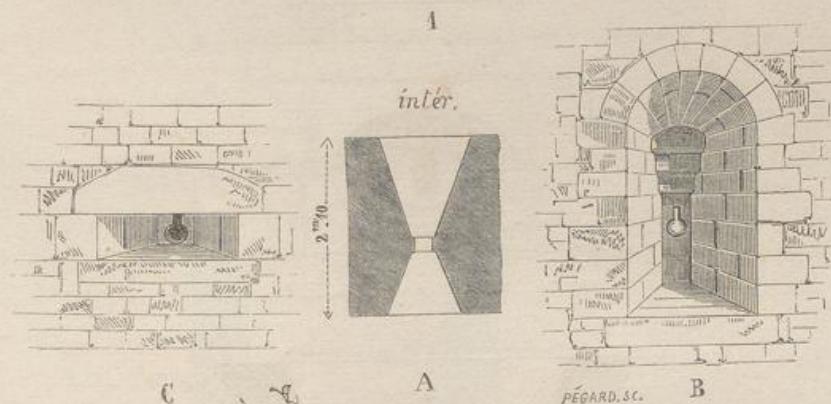
Cet égout était traversé par un autre plus moderne (du XIII^e siècle probablement) [2], qui se composait d'une suite d'arcs plein cintre sur lesquels



reposaient des dalles très-épaisses. Ces dalles étaient usées comme si elles eussent été longtemps exposées au passage des chariots, chevaux et piétons; elles se raccordaient avec un pavage de petit échantillon en grès. Sous le Palais-de-Justice de Paris et sous les terrains de l'ancien Évêché, il existe encore des égouts qui datent de l'époque de saint Louis et de Philippe le Bel. Ils sont bâtis en pierre dure avec grand soin et voûtés en berceau plein cintre, dallés au fond et d'une largeur de 0^m,75 environ

(2 pieds et demi). Toutefois, les égouts étaient rares dans les villes du moyen âge relativement au nombre et à l'étendue des rues ; ils n'étaient guère construits que sous les voies principales aboutissant aux rivières, avec bouches au niveau du sol pour recevoir les eaux des ruisseaux tracés dans les rues perpendiculaires à ces voies.

EMBRASURE, s. f. Baie percée dans un mur de fortresse ou dans un parapet de couronnement pour placer la bouche d'une pièce d'artillerie à feu. Les embrasures n'apparaissent donc dans l'architecture militaire qu'au moment où l'on fait un usage régulier du canon pour la défense des places. Nous avons dit ailleurs (voy. CHATEAU) qu'à la fin du xv^e siècle, sans changer d'une manière notable la disposition générale des défenses, on s'était contenté de percer, au rez-de-chaussée des courtines et des tours, des ouvertures pour battre les dehors par un tir rasant, ou de placer des bouches à feu au sommet des tours dont on supprimait les toits pour établir des plates-formes avec parapets. Le château de Bonaguil, qui date du règne de Louis XI, possède à la base des remparts quelques embrasures dont la disposition et la forme sont indiquées dans la fig. 4. La



bouche de la pièce est à peu près à mi-épaisseur du mur, comme le fait voir le plan A. À l'intérieur de la muraille B, l'embrasure est construite en arcade et fermée par une épaisse dalle percée d'un trou circulaire avec une mire. À l'extérieur C, on n'aperçoit que le trou et sa mire dégagés par un ébrasement qui permet de pointer la pièce à droite et à gauche. La partie extérieure de ces sortes d'embrasures était promptement égueulée par le souffle de la pièce ; aussi pensa-t-on à leur donner plus d'air (2), en couvrant l'ébrasement extérieur par un arc. Ou bien encore, comme dans les batteries casematées du grand boulevard de Schaffhausen (3), les architectes avancèrent la bouche des canons près du parement extérieur formant intérieurement une chambre voûtée, et disposèrent l'ébrasement du dehors en ovale, avec redans curvilignes, pour détourner les projectiles lancés par les assiégeants. Ces précautions de détail ne pouvaient être efficaces qu'au-